



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 25 mai 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 21h33.

**Etaient présents** : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Henriette PROST-TOURNIER.

**Etaient absents** : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Martine CART-GRANDJEAN, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

**Secrétaire de séance** : M. Bruno DIRAND

**Procurations de vote :**

**Mandant/Mandataire** : R. LORIN CART-GRANDJEAN/G. JOBERT ; M. PERRIN/S. KURT ; D. DUMONT/P. BENOIT ; A. MARGUET/D. GUILLEUX ; B. ANDREZ/S. LESCURE ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD ; D. ROUX/B. LAPOIRE ; G. BRUCHON/M. COLETTE.

### **DM N°2 : Vidéo-projection et sonorisation salle d'honneur**

Dans le cadre de la nouvelle vidéo-projection et sonorisation de la salle d'honneur, un écran a récemment été installé. Le choix s'est au final porté sur un outil tactile permettant de moderniser nos pratiques, offrant des possibilités de connexion plus importantes, adaptées aux usages.

Le montant total de cette acquisition s'élève au final à 8 135 € TTC, soit un surcoût de 2 300 € non prévu initialement au budget. Il convient donc de prévoir les crédits complémentaires relatifs à cette dépense.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal l'ouverture des crédits suivants :

- Compte 2183 opération 2207, fonction 020 service « MAIRIE » pour un montant de 2300 €

Cette somme sera prise sur l'excédent du budget primitif.

La commission Finances qui s'est réuni le 26 mai 2023, a émis un avis favorable.

Au vu de ce qui précède, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°2.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 27**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Sylvie LE HIR

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :  
07/06/2023

